

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_139 : MODIFICATION DES STATUTS DE LA SPL AREC OCCITANIE

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni au Grand Théâtre d'Albi le mardi 29 juin 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU

Membres excusés :

Madame Martine LASSERRE, Messieurs Frédéric CABROLIER, Ghislain PELLIEUX, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Gilbert HANGARD), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marie-Claire GEROMIN (pouvoir à Pierre DOAT)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 JUIN 2021

N° DEL2021_139 : MODIFICATION DES STATUTS DE LA SPL AREC OCCITANIE

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Monsieur Jean-François ROCHEDREUX, rapporteur,

Depuis 2014, la communauté d'agglomération de l'Albigeois est actionnaire de la société publique locale ARPE (Agence Régionale Pour l'Environnement) devenue en 2018 la SPL AREC Occitanie (Agence Régionale pour l'Energie et le Climat Occitanie).

La SPL AREC Occitanie a pour objet d'assurer, pour le compte de ses actionnaires et sur leurs territoires exclusivement, toutes assistances à maîtrise d'ouvrage, toutes études techniques, toutes activités d'observation, de conseil, d'accompagnement ou encore de formation dans les domaines de l'air, du climat et de l'énergie.

Des modifications de répartition du capital ont été agréées par le conseil d'administration de la SPL AREC OCCITANIE fin 2020 et début 2021. Il s'agit d'acquisition d'actions par de nouveaux actionnaires. Le montant du capital n'est pas modifié par ces acquisitions puisqu'elles interviennent par cessions de parts d'actionnaires en place.

Ces mouvements ont aussi pour effet de modifier l'annexe 1 des statuts portant sur la répartition du capital social des actionnaires de la SPL Agence Régionale de l'Energie et du Climat Occitanie

En sa qualité d'actionnaire, la communauté d'agglomération de l'Albigeois est appelée à se prononcer sur la modification de la répartition du capital social et sur la modification subséquente des statuts

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ;

VU le projet de statuts modifiés de la SPL AREC OCCITANIE ci-annexé ;

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

Envoyé en préfecture le 05/07/2021

Reçu en préfecture le 05/07/2021

Affiché le 05/07/2021

The logo for SLO (Société de Logement Occitanie) is displayed, featuring the letters 'SLO' in a stylized blue font with a small graphic element to the right.

ID : 081-248100737-20210629-DEL2021_139-DE

APPROUVE la modification des statuts de la SPL AREC OCCITANIE ci-annexés.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL